
Albanie : le Parti socialiste favorable à l'amnistie fiscale

Description

Au cours des derniers mois, le Parti socialiste albanais (PSSH) a travaillé successivement plusieurs versions d'une loi d'amnistie permettant à tout étranger ou ressortissant albanais de déposer sur des comptes bancaires des sommes d'argent non déclarées inférieures ou égales à 2 millions d'euros, sans être l'objet de poursuites pénales et en n'étant redevable sur ces montants que d'une taxe comprise entre 5 et 10 %. Le Fonds monétaire international et l'Union européenne sont opposés à cette législation qui favoriserait des personnes ayant recouru à l'évasion fiscale pour échapper à l'impôt.

Le 10 octobre, le groupe parlementaire du PSSH s'est réuni à Tirana pour évoquer ce dossier sensible : le président du groupe, Taulant Balla, a ensuite annoncé que sa formation approuverait le projet d'amnistie fiscale qui sera déposé et discuté à l'Assemblée nationale. Le PSSH dispose actuellement de 74 sièges sur 140 et donc de la majorité pour voter ce texte. Son président a toutefois précisé qu'il convenait que soit exclue de l'amnistie toute personne ayant été condamnée pour corruption ou pour activités criminelles, en particulier s'il s'agit d'un politicien. Pour justifier la position du parti, il s'est appuyé sur le soutien populaire en faveur de cette disposition, qui est visible au travers des résultats de la consultation nationale organisée dernièrement. Le dirigeant a également cité l'exemple de la Grèce qui avait choisi de recourir à ce type d'amnistie en 2004, lors du passage du drachme à l'euro. Cette étape devrait permettre à l'Albanie de dépasser une certaine culture de l'informel. Les députés socialistes vont maintenant devoir dialoguer avec leurs collègues des autres formations pour les convaincre de l'intérêt de cette disposition.

Sources : ATA, RTV Klan.

date créée

20/10/2022

Champs de Maita

Auteur-article : Stéphane Altasserre